

Réf: Dossier 290722

Avis de constitution

SOCIETE « PAYAZA AFRICA LIMITED »

Siège ABIDJAN - COCODY ANGRE CHU, Lot 2470, Ilot
227

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PAYAZA AFRICA LIMITED »

Objet : Communication, Conseils en communication et en marketing, le marketing ; la promotion et la vente de services en ligne ; le marketing en ligne ; la communication en ligne. Toutes prestations de services ; l'Import-export, le commerce général ; le commerce électronique ; le courtage. Et, en plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement. Et plus généralement, toutes opérations licites de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en favoriser son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN - COCODY ANGRE CHU, Lot 2470, Ilot 227

Dirigeant(s) Mlle OBIJIOFOR CHIDINMA ODINAKA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00944 du 29/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11864/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

